

Stigmate humiliant pour nos frères annales !  
A ce pouvoir impie, amas de déhontés,  
Furent joints des pasteurs : prêtres assermentés.  
Perrin se révolta contre un ordre hérétique,  
Et sut se préserver de leur serment civique.  
Il fit à sa famille un déchirant adieu,  
Sans l'espoir d'un retour qui dépendait de Dieu,  
Et s'enfuit à Lyon, le cœur plein d'amertume, (1)  
Pratiquant les sentiers, sous un pauvre costume.  
Il y trouva son frère, heureux de l'accueillir, (2)  
Dans l'horrible danger qui venait l'assaillir.  
Mais le nom de *Rimper*, innocent anagramme,  
Put préserver Perrin des crimes du grand drame.  
Vêtu comme un laïque, en simple exportateur,  
Il a le passe-port d'un commis voyageur,  
Et s'apprête à l'exil, pleurant sur sa patrie,  
En proie au vandalisme, oppressée et flétrie !  
Il partit pour la Suisse, asile officieux,  
Ouvert à nos proscrits, fuyant les factieux.  
Au Pont de Beauvoisin, limite de frontière,  
On retient la voiture, et d'une voix altière,  
Un douanier l'oblige à montrer ses effets,  
Le traite de fuyard, l'accuse de méfaits.  
L'abbé, dans ce péril, eut assez d'assurance.  
Cette valise, hélas ! de chétive apparence,  
Contenait des souliers, la paire de rasoirs,  
Un peu de linge mûr, quelques vêtements noirs.  
Pendant qu'il exhibait, une à une, ses hardes,  
Et se tenait baissé, près du poste des gardes,  
Un volontaire accourt ; et, sans aucun remord,  
S'approche de Perrin, le menaçant de mort !

---

(1) Il vint à Lyon dans les derniers jours de septembre 1792.

(2) Perrin se cacha chez son frère, qui était en relation avec des personnes influentes.